



**AVIS PUBLIC - RÈGLEMENTS 24-962 ET 24-963**  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET  
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE  
RÈGLEMENTS 24-962 ET 24-963

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée, que, lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024 le conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- **PROJET DE RÈGLEMENT 24-962** modifiant le plan d'urbanisme numéro 04-626. Le but du règlement est de modifier le plan d'urbanisme numéro 04-626 en modifiant le plan intitulé « Les grandes affectations du territoire et densités d'occupation » faisant partie intégrante du plan d'urbanisme numéro 04-626 de manière à créer une zone d'affectation du sol « Mixte » à même une partie de la zone d'affectation du sol « Résidentielle moyenne à forte densité » afin de permettre la conversion de l'immeuble sis au 20 B rue Thériault en un centre communautaire multifonctionnel.
- **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 24-963** modifiant le règlement de zonage 04-620. Le but du présent règlement est de modifier le règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone parcellaire, dont l'affectation du sol est Mixte, correspondant à une partie de la superficie du lot 4 325 369 du cadastre du Québec soit celle incluse dans le périmètre d'urbanisation afin de permettre la conversion de l'immeuble sis au 20 B rue Thériault en un centre communautaire multifonctionnel.

**QU'**une assemblée publique de consultation se tiendra le 27 mai 2024 à compter de 10 heures, à la salle du conseil situé au 6, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts lors de laquelle les projets de Règlements 24-962 et 24-963 seront expliqués ainsi que les conséquences de leur adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues.

**QUE** ces projets de règlements sont disponibles pour consultation en contactant Me Sylvie Lepage au 418-763-5511 poste 202 ou par courriel à l'adresse suivante : [sylvie.lepage@villesadm.net](mailto:sylvie.lepage@villesadm.net)

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, ce 10 mai 2024.

  
Me Sylvie Lepage, OMA  
Greffière